



Autorité Nationale chargée des Mesures
Correctives Commerciales (ANMCC)



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE

ATTRIBUTIONS DU SERVICE DU SUIVI-EVALUATION (SSE)

Le Service du Suivi-Evaluation est chargé de développer et de coordonner le système de suivi-évaluation des programmes et projets de l'ANMCC. Il est notamment chargé de :

- Concevoir et mettre en place un dispositif de suivi-évaluation ;
- Définir les indicateurs pertinents relatifs aux enquêtes et les impacts des mesures correctives commerciales ;
- Analyser et anticiper les enjeux politiques et socio-économiques de chaque mesure corrective commerciale projetée ;
- Coordonner la collecte des données ;
- Concevoir les supports de collecte des données ;
- Soutenir les autres services dans la collecte, l'analyse et l'interprétation des données et des indicateurs ;
- Créer et mettre à jour des bases de données ;
- Centraliser, synthétiser et analyser les données collectées ;
- Identifier les filières ou les secteurs porteurs afin de prioriser les enquêtes ;
- Contribuer à l'identification et à la formulation de différents projets ;
- Analyser les résultats et proposer des réaménagements nécessaires ;
- Accompagner l'élaboration de plan et de stratégie de communication d'informations.